

L'avenir des deux centrales de la FUS

Pérenniser la réponse aux urgences préhospitalières et communautaires

Département de la santé et de l'action sociale (DSAS)

4 mai 2023

Rattachement de la CTMG et du 144

- Le Conseil d'Etat a décidé en juin 2022 de dissoudre à terme la Fondation Urgences Santé (FUS) et de lancer des travaux pour rattacher les deux centrales qu'elle exploite à une autre structure
- Ces travaux ont abouti à deux recommandations, validées par le Conseil d'Etat :
 - La CTMG sera rattachée à Unisanté
 - La CASU 144 sera rattachée au CHUV

Rappel des faits

- Février 2022

Le Conseil d'Etat mandate l'EMCC pour stabiliser la FUS et assurer son bon fonctionnement

- Juin 2022

L'engagement de l'EMCC est prolongé afin de permettre au DSAS de réaliser deux études sur le futur des deux centrales, afin de clarifier leurs rôles et d'analyser la pertinence de leur rattachement à une entité étatique ou de droit public

- Septembre 2022 à mars 2023

Deux groupes de travail, un CTMG et un CASU 144, procèdent à ces analyses

Denis Froidevaux

Chef de l'Etat-major cantonal de conduite
Commissaire de la Fondation Urgences Santé

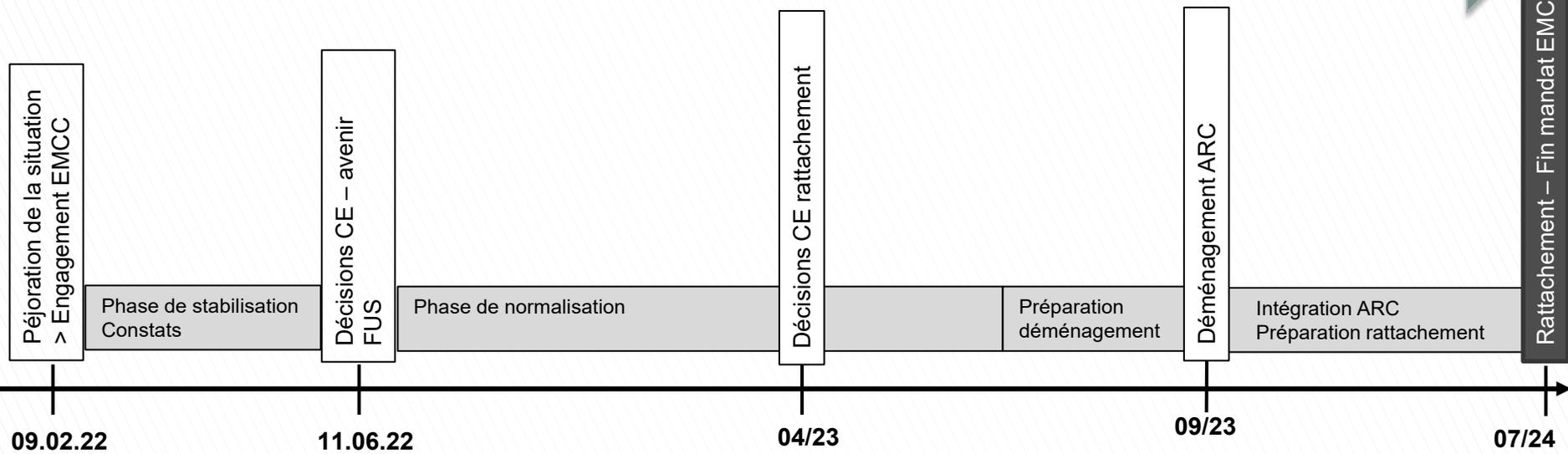
Mandat de stabilisation – Etat de situation

Historique



Mandat EMCC

Accompagnement au changement



Actions clefs conduites par l'EMCC

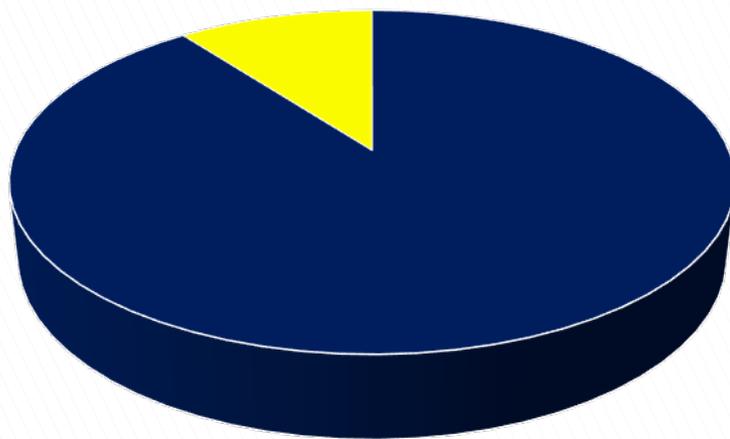
- Renforcement des **effectifs** dédiés à la réponse à l'urgence (144 et CTMG)
- Remplacement des **cadres supérieurs**
- Sécurisation de l'ensemble des **processus** pour garantir les prestations à un haut niveau de professionnalisme
- Révision de l'**organisation**
- Développement des **prestations** et sécurisation des outils informatiques
- Pacification et **apaisement** des relations et du contexte de travail
- Mise en place d'une **politique d'écoute** et de **gestion des conflits**
- Réactivation de la **commission du personnel**
- Dynamisation de la **communication interne**
- Préparation au **déménagement ECAVENIR**



Accompagnement au changement

Avancement des travaux

Actions, recommandations et problèmes identifiés



■ Terminés ■ Ouverts (en cours, etc)

Taux moyen de réalisation de
89% fin avril 2023

Mesures de corrections suite aux différents problèmes identifiés, recommandations émises et actions proposées dans les rapports d'audit et suite à l'analyse et aux observations de l'EMCC au cours de son mandat.

Enjeux opérationnels

- Intégrer les nouvelles équipes d'encadrement
- Assurer une réponse qualitative à l'augmentation des appels
- Accompagner et coordonner le rattachement des centrales
- Assurer le déménagement physique des centrales en septembre 2023
- Mutualiser et chercher les synergies avec les centrales 117 et 118
- Garantir la montée en puissance en cas d'événement sortant de l'ordinaire
- Concevoir et opérationnaliser la gouvernance des dispositifs de réponse à l'urgence

Travaux entrepris par le DSAS

- Création des groupes de travail
- Analyse des deux dispositifs
- Elaboration des critères à observer pour un rattachement efficient
- Evaluation des diverses possibilités
- Propositions pour une meilleure gouvernance des deux dispositifs, sur la base de la proposition de rattachements

Rattachement de la CTMG à Unisanté

- Les missions de la CTMG et d'Unisanté sont convergentes
- En effet, la CTMG :
 - Répond aux demandes d'aide médicale et de détresse psychologique en collaboration avec les médecins
 - En évaluant la gravité de chaque situation et en apportant aux appelants l'assistance dont ils ont besoin en ayant recours aux diverses ressources de leur région => active dans la prise en charge des urgences communautaires
 - Répond aux appels Sécutel
 - Engage l'équipe mobile d'urgences sociales (EMUS)

Rattachement de la CTMG à Unisanté

- Unisanté est le Centre universitaire de médecine générale et santé publique du canton
- Il a une expertise et assume des missions notamment dans ces domaines :
 - Première ligne de soins (médecine générale et de famille, accès aux soins et orientation au sein du système de santé)
 - Systèmes de santé (notamment surveillance populationnelle pour mieux répondre aux besoins de santé des collectivités)
 - Recherche et enseignement en médecine générale et communautaire et en santé publique

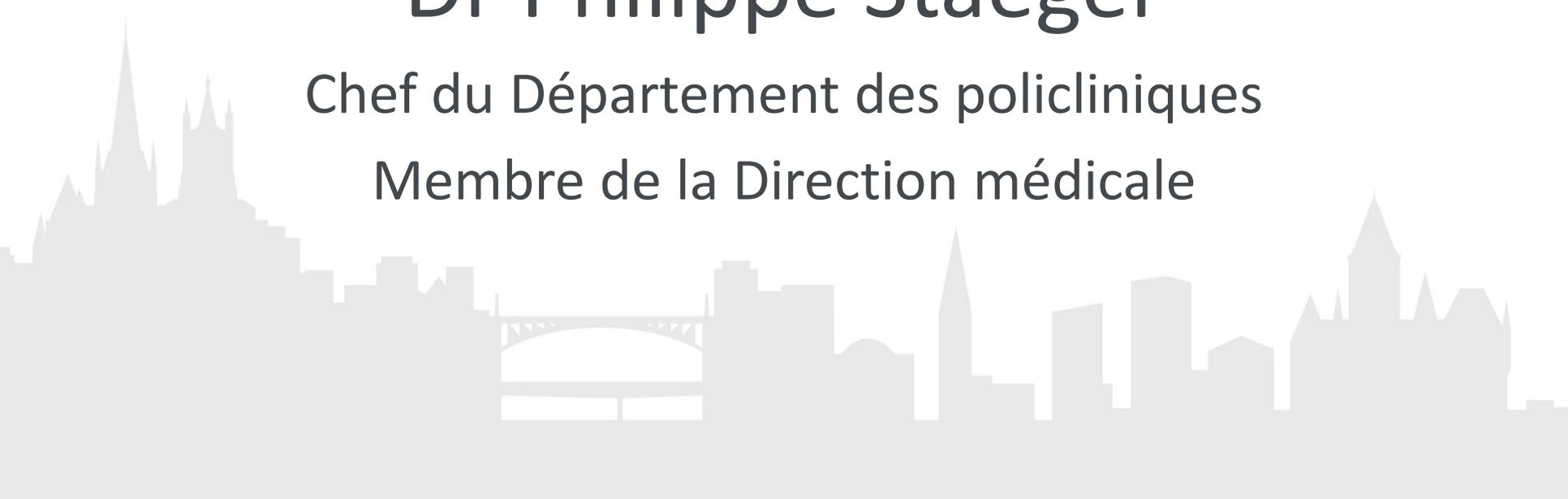
unisanté

Centre universitaire
de médecine générale
et santé publique • Lausanne

Dr Philippe Staeger

Chef du Département des polycliniques

Membre de la Direction médicale



Rattachement de la CASU 144 au CHUV

- Grande expertise médico-sanitaire
- Cohérence métier (Urgences, SMUR, médecine de catastrophe) et développement de synergies, notamment avec les urgences
- Expérience dans la gestion des urgences vitales et non vitales
- Capacité à intégrer la CASU et à la conduire
- Modèle de rattachement existant ailleurs (not. à GE et FR)
- Liens avec la recherche et la formation

Prof Pierre-Nicolas Carron

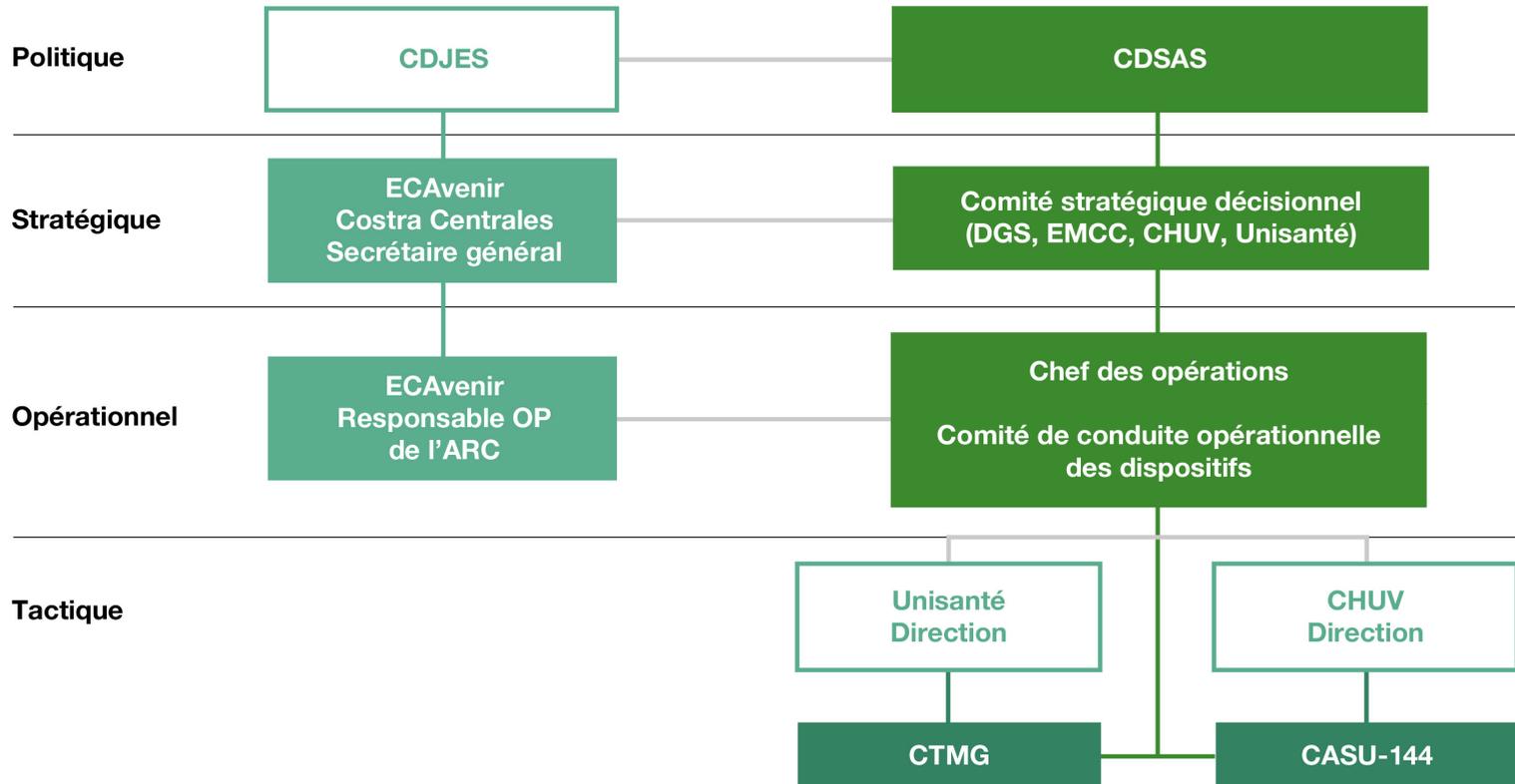
Chef de service, Service des urgences

Chef de département, Dpt des centres interdisciplinaires

Président de l'Association latine de médecine d'urgence



Nouveau modèle de gouvernance



Le futur des employés des deux centrales

- Quelque 106 EPT pour la FUS, 51 travaillant pour la CTMG, 38 pour le 144 et 17 pour les services transverses
- Un nouveau contrat sera proposé à chacun

Le coût de ces rattachements

- Le rattachement des deux centrales est une opération presque neutre
- La masse salariale est inchangée, mais les employés seront affiliés à la caisse de pension de l'Etat de Vaud (+ 500'000.- par an pour l'Etat)
- IT – intégration des systèmes des deux institutions à l'informatique d'ECAvenir

Les prochaines étapes

- Dissolution de la FUS (31 décembre 2023, au plus tard 1er semestre 2024)
- Travaux préparatoires et rattachement effectif des deux centrales (fin 2023, au plus tard 1^{er} semestre 2024)
- Retrait de l'EMPL portant sur la Réforme de l'organisation des soins préhospitaliers et du transport des patients => nouvel EMPL à soumettre d'ici fin 2023, début 2024

Les prochaines étapes

- Elaboration des projets portant sur la régulation du dispositif cantonal des urgences préhospitalières (DisCUP) et du dispositif cantonal des urgences communautaires (DisCUC)
- Mise en place de la nouvelle gouvernance de ces deux dispositifs, notamment au sein du DSAS